



Delémont, le 1^{er} décembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Delémont reçoit le prestigieux prix « FLUX – Nœud de correspondance d'or » 2016

Le 1^{er} décembre à Berne, dans le cadre du forum de la mobilité « Movimento », CarPostal, l'Union des transports publics (UTP) et l'Association Transports et Environnement (ATE) ont attribué à la Ville de Delémont le prestigieux prix « FLUX – Nœud de correspondance d'or » 2016. Delémont est ainsi reconnue comme le nœud de correspondance de taille moyenne le plus innovant et le plus convivial de Suisse. De l'avis du jury qui a procédé à la sélection des sites parmi 40 gares de Suisse, la Gare de Delémont combine de manière idéale les différents modes de transport.

Les Autorités communales, qui étaient représentées à Berne par le Maire, Damien Chappuis, et l'Urbaniste communal, Hubert Jaquier, Chef du Service UETP, se réjouissent de recevoir ce prix très convoité qui récompense les efforts faits depuis plus de 15 ans pour améliorer les aménagements de la Place de la Gare, de la Gare CFF et de la toute nouvelle Gare routière inaugurée le 24 septembre 2016. La délégation jurassienne à Berne était également représentée par André Burri, de la Direction Car postal Suisse et David Asséo, délégué aux transports du Canton du Jura.

Une reconnaissance et une magnifique récompense pour l'ensemble des travaux réalisés depuis plus de 15 ans

Les premiers travaux dans le secteur ont été entrepris par les CFF. Grâce à l'engagement des Autorités cantonales et communales et à la participation financière de la Ville, la Gare CFF a été rénovée dans le cadre du projet ASTRAC – amélioration des structures d'accueil – au début des années 2000 : les bâtiments, les accès, les quais et la signalétique notamment ont été adaptés à toutes les exigences. Les interventions sur le domaine CFF ont été immédiatement suivis en 2003 par la 1^{ère} étape de réaménagement de la Place de la Gare qui a permis d'amener plus de confort et de convivialité pour tous les usagers.

Depuis 2009, la Ville de Delémont a engagé une politique très ambitieuse de revalorisation du pôle de développement de la Gare, dans le cadre d'une vision globale et cohérente sur le plan urbanistique, architectural, des espaces publics, de la mobilité et des transports publics. Un masterplan a été élaboré pour l'ensemble des opérations publiques et privées réalisées en partenariat, dont la vélostation et la gare routière sont des mesures emblématiques du projet d'agglomération.

La nouvelle Gare routière, phare du projet d'agglomération

L'un des atouts de cette 2^{ème} étape de réaménagement de la Place de la Gare est la nouvelle Gare routière, qui a été inaugurée le 24 septembre 2016. Cette infrastructure a permis de résoudre tous les problèmes constatés afin de mettre en place des solutions modernes permettant d'améliorer l'attractivité du nœud de communication, son rayonnement, la qualité des prestations et des correspondances avec les autres modes de transport, la sécurité et l'information aux voyageurs. Avec ses espaces publics de grande qualité, l'architecture harmonieuse des bâtiments publics et privés, ses prestations, ses commerces et ses restaurants, la Place de la Gare est devenue un lieu où il fait bon se restaurer, faire ses achats ou simplement flâner dans une zone de rencontre conviviale !

Le résultat d'un partenariat étroit avec de nombreux acteurs institutionnels et privés

Les travaux réalisés ces dernières années ont permis de concrétiser le souhait de l'agglomération, de la Ville et du Canton de renforcer l'attractivité de l'utilisation des transports publics. Les subventions accordées par la Confédération et le Canton pour la Gare routière et la vélostation ont joué un rôle décisif.

Les projets ont été dirigés par la Commune et conçus au travers d'une démarche participative qui a réuni tous les acteurs concernés durant toutes les années de développement et de réalisation, Canton, Agglomération, Commune, CFF, Poste Immobilier, CarPostal et ATE. Les riverains, habitants et commerçants ont également participé de manière active et constructive à l'ensemble des travaux réalisés ces 15 dernières années. Ce prix revient aussi aux Autorités communales et aux partis politiques qui ont soutenu les différents projets ainsi qu'aux Delémontaines et aux Delémontains qui en ont accepté les financements.

Prochaines étapes déjà planifiées

Les Autorités communales n'entendent pas se reposer sur leurs lauriers, comme elles ont su le faire après l'obtention du Prix Wakker en 2006 et des labels Cité de l'énergie dont le dernier reçu récemment.

La volonté de la commune est ainsi de poursuivre le développement durable du secteur de la Gare afin de continuer à améliorer l'attractivité des infrastructures existantes et de valoriser les terrains et bâtiments, dans le cadre d'un processus d'urbanisation vers l'intérieur visant densité et qualité. Le nouveau plan d'aménagement local « Delémont, cap sur 2030 » contient plusieurs axes de développement stratégiques pour valoriser le cadre et la qualité de vie du quartier et du centre-ville en général.

Les principales mesures planifiées sont notamment : l'augmentation de la fréquence des cars postaux dès 2019; la participation à la réalisation du nouveau complexe Poste Immobilier à l'Ouest de la Gare routière permettant un agrandissement de la capacité des bus à terme; le déplacement et le réaménagement de la passerelle existante; la réalisation d'un deuxième sous voie côté Ouest; l'extension du P+R; l'amélioration de l'accessibilité à mobilité douce depuis tous les quartiers de la ville et l'agglomération en général; la mise en place d'un réseau de vélos en libre-service. Autant de projets qui contribueront encore à améliorer l'attractivité de la Place de la Gare qui constitue la carte de visite et la porte d'entrée du Canton du Jura et de sa Capitale.

CONSEIL COMMUNAL DE DELEMONT

Contacts

Damien Chappuis, Maire de Delémont, Tel 078 645 11 79

Hubert Jaquier, Urbaniste communal, chef du Service UETP, Tel 079 478 80 91

LE PRIX FLUX EN QUELQUES MOTS

Placé sous l'égide de CarPostal, de l'Association Transports et Environnement (ATE) et de l'Union des transports publics (UTP), le prix FLUX est décerné chaque année. 2016 est la dixième édition. Le prix « FLUX – Nœud de correspondance d'or » est l'un des prix de mobilité les plus prestigieux de Suisse. Il récompense un nœud de correspondance permettant aux pendulaires et autres voyageurs d'effectuer un voyage le plus agréable possible. Il rend hommage à la commune responsable de la conception de ce nœud.

Le jury, composé de onze expertes et experts suisses en TP, effectue chaque année son choix par rapport à un thème central différent. Cette année, le prix est décerné à un « nœud de correspondance de taille moyenne » comptant entre 5'000 et 10'000 usagers par jour. Il doit se distinguer par la combinaison de différents modes de transport. Le jury a examiné de près 40 nœuds de correspondance de ce type en Suisse. Les besoins de la clientèle ont été particulièrement pris en compte : les correspondances sont-elles faciles ? Quelle est la qualité des informations que j'obtiens en tant que client ? Est-ce que je parviens bien à m'orienter ? Le nœud de correspondance est-il aussi adapté aux cyclistes et piétons ? Est-il accessible et donc adapté aux personnes handicapées ?

Lien: www.carpostal.ch/flux

g:\uetp\prix flux d'or.docx